LA ROQUE D'ANTHÉRON

Pièces nécessaires à fournir pour une inscription scolaire :

1/ Fiche de renseignements ci-jointe dûment complétée et signée.

2/ Photocopies du livret de famille.

3/ Photocopies des 4 pages « vaccinations » du carnet de santé ou attestation médicale faisant état des vaccinations obligatoires.

4/ Dans le cas où les parents sont séparés ou divorcés, fournir une photocopie de la décision de justice relative à la garde de l'enfant.

5/ Certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité pour l'enfant n'ayant jamais été scolarisé ou le certificat de scolarité.

6/ Ou certificat de radiation établi par le Directeur de l'école où l'enfant était précédemment scolarisé.

7/ Justificatif de domicile.